

République Française  
Département de l'Ain

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 13  
Absents : 2  
Exclus :

SEANCE DU 2 avril deux mil vingt-six

Date de convocation : 26 mars 2026

Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. THOMAZET Fabien, Maire.

**OBJET** : Désignation des  
délégués au CNAS (Comité  
National d'Action Sociale)

**Présents** : Mrs BEAUDET Philippe, BERNARD Xavier, CHOMEL Lionel, COLOMBARI Thomas, LENFANT Christophe, LOTAIRE Cédric, THIEVON Yves, THOMAZET Fabien, Mmes BERGER Karine, BRICAUD Maryline, MARTIN Delphine, RAYNAL Annick, THOMAS Christelle,

**Absent excusé** : Mmes BERTHET Jiovanna, DAMIANS Magali,  
**Secrétaire de séance** : Mme THOMAS Christelle

**N°2026-19**

Le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article L191, L225 ou L235 du code électoral, il convient de désigner les délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** :

**Mme Magali DAMIANS** au collège des élus du CNAS,  
Et **Mme MICOUD Muriel** au collège des agents communaux du CNAS.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme

**Le Maire**

**Fabien THOMAZET**

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission en  
Préfecture le 7 avril 2026  
Publication le 9 avril 2026  
Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
001-210103255-20260402-Delib2026-19-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2026  
Date de réception préfecture : 07/04/2026